

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

No 3319

## Déclaration de Maladie : N° P19-0005834

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0177 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Noushid Samia Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 69 88 19 75 Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs.

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Moushida Samia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : maladie de la valve

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/09/2023		2	No paye	<del>Chirurgien cardio-vasculaire 23/05 Bd de la Résistance 4ème étage El Alamein - Tél : 0522 22 45 24</del>
29/09/2023		6	No paye	<del>Chirurgien cardio-vasculaire 23/05 Bd de la Résistance 4ème étage El Alamein - Tél : 0522 22 45 24</del>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>ABORATOIRE AL MOUSTAKBAL</b> <u>Dr. A. RAR Bahia</u> <u>Médecin Biologiste</u> <u>29 Bd Abou Kadija Sidi Maacout - Casablanca</u> <u>Tél : 0522 97 35 23</u>	10.5.23	400	53,5

ID FISCAL : 87830718  
ID : 55815

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

ctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Mouhcine ABID-ALLAH

Chirurgien Cardio-vasculaire

Chirurgie Cardiaque de l'enfant et du nouveau-né

Chirurgie Cardiaque Adulte

Chirurgie vasculaire et varices



البروفيسور محسن عبيد الله

مختص في جراحة القلب والشرايين

جراحة القلب للأطفال والرضع

جراحة القلب للكبار

جراحة الأوعية الدموية

## ORDONNANCE

10/05/2023

Mme MOURAD SAMIRA

TP

IN R

Dr. ABID-ALLAH Mouhcine  
دكتور عبد الله محسن  
Chirurgien cardio-vasculaire  
جراح اطفال وشرايين  
203/205 Bd. de la Résistance 4ème étage  
Casablanca Tél : 0522 22 45 24

203 شارع المقاومة، الطابق الرابع، الدار البيضاء  
203/205 Boulevard de la résistance, 4<sup>eme</sup> Etage, Casablanca

Tél: +212 5 22 22 45 24 - Gsm: +212 6 61 23 61 24

Whatsapp: +212 6 16 79 90 09 - Email: prof.abidallah.ccv@gmail.com

# مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biographe)  
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles  
(IA-FIV-ICSI) Paris - France  
Ex Enseignante à la faculté de médecine  
CHU Ibn Rochd Casablanca  
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 10-mai-23



INPE 093060754

Facture N°: 2307/23

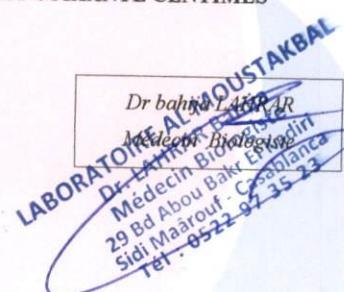
Référence: 4 100523 201215  
Date de prélèvement mercredi 10 mai 2023  
Nom Prénom MOURCHID SAMIRA  
Médecin:

Patente (TP) 36155845

ICE 001635929000031

Analyses	Cotation B	Total
1z-Sang (Prise de..)	7	9,38
TP (Contrôle AVK)	33	44,22
	40 B	53,60 dh
	Remise	0,00 dh
Net à payer TTC		53,60 dh

Arrête la présente facture à la somme de CINQUANTE-TROIS DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES





# مختبر المستقبل للتحاليلات الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biologiste)

Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles

(IA-FIV-ICSI) Paris - France

Ex Enseignante à la faculté de médecine

CHU Ibn Rochd Casablanca

DU de management de la qualité université Bordeaux

Édité le : 10-mai-23



Date de prélèvement mercredi 10 mai 2023

Référence



4 100523 201215

Nom Prénom:

MOURCHID SAMIRA

Médecin

### SURVEILLANCE DES ANTI-COAGULANTS

Analyse	Résultat	Zone thérapeutique
Taux de Prothrombine	14,3 %	25 à 35 %
INR:	4,12 isi	2,0 à 3,4

#### Observations:

AVK Sintrom ®

Posologie

Dose moyenne mg, par jour.

#### Aliments riches en vitamines K. (liste indicative des principaux aliments)

Richesse en vit. K (mg Vit.K pour 100 g)	Quantité inhibant l'activité d'1/2 à 3/4 de comprimé de SINTROM®	Aliments	Commentaire
3,0	30 g	Chou, choucroute, chou-fleur, épinards, brocolis, persil.	À éviter
0,8	125 g	Tomates, carotte	
0,6	160 g	Foie de veau	
0,5	200 ml	Huile de tournesol	
0,3	330 g	Mûres, fraises, pêches	
0,3	330 g	Haricots verts, haricots blancs, asperges, champignons.	Consommation possible sans exagération

**Certains médicaments :** Signaler toujours que vous êtes sous AVK. Votre médecin vérifie avant la prescription de tout nouveau médicament l'absence d'interaction avec les AVK.

Nous vous rappelons cependant **de ne pas prendre d'anti-inflammatoires (VOLTAREN®, FELDENE®, PROFENID®, SURGAM®, NIFLURIL® ...)** ni **d'aspirine (ASPEGIC®, SOLUPSAN®, CATALGINE®...)** sans en parler à votre médecin.

Si votre TP est < à 15% et/ou l'INR > 4,5 même sans signes hémorragiques, vous devez également consulter votre médecin.



Professeur Mouhcine ABID-ALLAH

Chirurgien Cardio-vasculaire

Chirurgie Cardiaque de l'enfant et du nouveau-né

Chirurgie Cardiaque Adulte

Chirurgie vasculaire et varices



البروفيسور محسن عبيد الله

متخصص في جراحة القلب والشرايين

جراحة القلب للأطفال والرضع

جراحة القلب للكبار

جراحة الأوعية الدموية

## ORDONNANCE

29/05/2023

Dr Mouhcine SAMIRA

TP  
IN R

Dr ABID-ALLAH Mouhcine  
الدكتور عبد الله محسن  
Chirurgien cardio-vasculaire  
جراح القلب والشرايين  
203/205 Bd. de la Résistance 4ème étage  
Casablanca - Tel: 0523 22 45 24

203/205 شارع المقاومة، الطابق الرابع، الدار البيضاء

203/205 Boulevard de la résistance, 4<sup>ème</sup> Etage, Casablanca

Tél: +212 5 22 22 45 24 - Gsm: +212 6 61 23 61 24

Whatsapp: +212 6 16 79 90 09 - Email: prof.abidallah.ccv@gmail.com



# مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

**Docteur Bahija LAHRAR**

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biologiste)  
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles  
(IA-FIV-ICSI) Paris - France  
Ex Enseignante à la faculté de médecine  
CHU Ibn Rochd Casablanca  
DU de management de la qualité université Bordeaux

Édité le : 29-mai-23



Date de prélèvement lundi 29 mai 2023

Référence



Nom Prénom:

MOURCHID SAMIRA

Médecin

### SURVEILLANCE DES ANTI-COAGULANTS

<u>Analyse</u>	<u>Résultat</u>	<u>Zone thérapeutique</u>
Taux de Prothrombine	21,3 %	25 à 35 %
INR:	3,41 isi	2,0 à 3,4

#### Observations:

AVK Sintrom ®

Posologie

Dose moyenne mg, par jour.

#### Aliments riches en vitamines K. (liste indicative des principaux aliments)

<b>Richesse en vit. K (mg Vit.K pour 100 g)</b>	<b>Quantité inhibant l'activité d'1/2 à 3/4 de comprimé de SINTROM®</b>	<b>Aliments</b>	<b>Commentaire</b>
3,0	30 g	Chou, choucroute, chou-fleur, épinards, brocolis, persil.	À éviter
0,8	125 g	Tomates, carotte	
0,6	160 g	Foie de veau	
0,5	200 ml	Huile de tournesol	
0,3	330 g	Mûres, fraises, pêches	
0,3	330 g	Haricots verts, haricots blancs, asperges, champignons.	Consommation possible sans exagération

**Certains médicaments :** Signaler toujours que vous êtes sous AVK. Votre médecin vérifie avant la prescription de tout nouveau médicament l'absence d'interaction avec les AVK.

Nous vous rappelons cependant de ne pas prendre d'anti-inflammatoires (VOLTAREN®, FELDENNE®, PROFENID®, SURGAM®, NIFLURIL® ...) ni d'aspirine (ASPEGIC®, SOLUPSAN®, CATALGINE®...) sans en parler à votre médecin.

Si votre TP est < à 15% et/ou l'INR > 4,5 même sans signes hémorragiques, vous devez également consulter votre médecin.

*Bahija LAHRAR*  
Dr. Bahija LAHRAR Bahija  
Médecin Biologue  
Bd Abou Bakr El kadiri  
Sidi Maârouf - Casablanca  
Tél : 05 22 97 35 23

# مختبر المستقبل للتحاليلات الطبية

## LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biologiste)

Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles

(IA-FIV-ICSI) Paris - France

Ex Enseignante à la faculté de médecine

CHU Ibn Rochd Casablanca

DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 29-mai-23



INPE 093060754

Facture N°: 2627/23

Référence:



Date de prélèvement lundi 29 mai 2023

Nom Prénom

MOURCHID SAMIRA

Médecin:

Patente (TP) 36155845

ICE 001635929000031

Analyses	Cotation B	Total
1z-Sang (Prise de..)	7	9,38
TP (Contrôle AVK)	33	44,22
40 B		53,60 dh
Remise		3,60 dh

Net à payer TTC 50,00 dh

Arrête la présente facture à la somme de CINQUANTE DIRHAMS

